



Village lacustre de Gletterens

place du Tilleul 1
case postal 34
1544 Gletterens
00 41 (0)76 381 12 23
www.village-lacustre.ch

Gletterens, le 5 août 2020

Aux participants au Championnat,

Concerne : **Championnat européen de tir aux armes préhistoriques 29 – 30 août 2020**

Chers amis,

Cette année, l'équipe du village lacustre de Gletterens a le plaisir d'organiser une manche du championnat européen de tir à l'arme préhistorique, ainsi qu'une bourse d'échange de matières premières et reconstitutions d'objets préhistoriques, à laquelle vous êtes chaleureusement conviés à participer.

Nous sommes désolés, mais suite au covid nous n'avons pas les finances nécessaires pour vous offrir le repas du soir ainsi que l'apéro. Cependant nous organiserons des feux dans le village où vous pourrez y faire des grillades. De même pour des raisons d'hygiène il n'y aura pas de collation offerte sur le parcours. Le restaurant du Cygne se tient à votre disposition. Il est aussi possible de se fournir en victuailles au supermarché juste à côté du site. Il sera possible de prendre un petit déjeuner au restaurant du Cygne à partir de 9:00 h dimanche matin, à réserver au plus tard le samedi directement au restaurant.

Cette année encore, le village lacustre met gratuitement les tipis à disposition pour ceux qui le désirent, il y a également divers emplacements pour installer des tentes de camping. Pour tous autres logements, merci de contacter l'Office du tourisme d'Estavayer-le-Lac : 00 41 (0)26 663 12 37.

Nous vous prions de remplir le bulletin de participation annexé.

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

Vendredi 28 août 2020		Accueil des participants Info +41 (0)76 381 12 23) / +41 (0)78 621 79 22 Inscription possible jusqu'à 17h00
Samedi 29 août 2020	Dès 09h00	Inscriptions et début des épreuves de tir à l'arc dernier départ 15h00
	18h45	Proclamation des résultats.
	19h30	Repas amenez vos grillades et vos boissons pour passer la soirée ensemble en respectant les distances
Dimanche 30 août	9h00 -12h00	Épreuve de tir à la sagaie (dès 9h00 inscription) Dernier départ 11h00
	14h00	Remise des prix de l'épreuve de tir à la sagaie
	9h30 -16h00	Bourse d'échange
	13h00 -16h00	Animations public (arc et sagaie)

En souhaitant vous voir très bientôt, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information au +41(0)76 381 12 23 ou par mail et vous prions de recevoir, chers compétiteurs, nos salutations les meilleures.

L'équipe du village lacustre.

Protocole sanitaire de la manche de Gletterens 29 et 30 août 2020

Version : 10 août 2020

Principe général

Les gestes barrières, les règles d'hygiène et de distance s'appliquent selon les recommandations du conseil fédéral durant toute la compétition. En cas d'évolution des préconisations gouvernementales, le protocole pourra être modifié ou la manche annulée. Toute modification sera communiquée le plus rapidement possible aux compétiteurs par mail.

Les organisateurs :

- Les membres de l'association devront se laver régulièrement les mains, et respecter les gestes barrières.

Les compétiteurs :

- Les concurrents doivent respecter les règles de distance de 1,5 m. Si vous ne pouvez pas garder la distance de 1,5 mètre avec les autres personnes, il est recommandé de porter un masque.
- Les participants sont invités à porter des masques et des désinfectants pour les mains.

Accueil des compétiteurs :

- Pour l'inscription ou la récupération de la feuille de marque : Les participants devront garder une distance de 1,5 m minimum.
- Pour les paiements, il sera préférable de limiter les échanges de monnaies. Les compétiteurs devront si possible avoir l'appoint avant le paiement (paiement seulement cash).
- En cas d'attente aux WC ainsi que pendant le tournoi, une distance de 1,5 m dans la file d'attente doit être respectée.

Lors de la compétition :

- Un lavage de main au gel hydro-alcoolique sera obligatoire en début et en fin du parcours.
- Un seul membre de l'équipe sera chargé à la note des points.
- Limiter les échanges d'objets (arc/flèches, propulseur/sagaies). Chaque compétiteur doit récupérer son projectile après le tir.
- Le retrait devra se faire sans mettre les mains. Les coudes, le dos peuvent maintenir la cible.

Remise des Prix :

- Un diplôme numérique sera envoyé par mail à chaque compétiteur.

En outre : Voici comment nous protéger

- Pas de poignée de main. Évitez de vous toucher le nez, la bouche et les yeux.
- Toussez et éternuez dans un mouchoir ou dans le creux de votre bras.
- Se laver régulièrement et soigneusement les mains
- Porter un masque si on ne peut pas garder ses distances

Bulletin de participation

Manche de Gletterens du Championnat européen de Tir aux Armes Préhistoriques du 29 – 30 août 2020

Merci de renvoyer votre bulletin correctement rempli avant le 27 août 2020:

Courrier : Championnat, Village lacustre, place du Tilleul 1, CH-1544 Gletterens

E-mail : Championnat@village-lacustre.ch

Inscription des tireurs 5 CHF (5€) pour une discipline ou 10 CHF (10€) pour les 2 disciplines.

Nom	Prénom	Adresse	Pays	E-mail	Catégorie*	Arc	Sagaie

* H = Homme, F = Femme, E= Enfant, HC= Hors catégorie (arme non réglementaire)

Participation à la bourse d'échange : Cochez la case si vous comptez tenir un stand à la bourse d'échange

Mode d'hébergement :

Tipis: Nbr. d'adultes

Nbr. d'enfants

Le tireur exonère expressément le Village-lacustre de Gletterens de tout dommage quelconque (matériel ou corporel) qui pourrait être causé. Par ailleurs, le tireur reconnaît être seul responsable, à l'exclusion du Village-lacustre de Gletterens, de tout type de dommage qu'il causerait à l'occasion de la pratique du tir. En outre, le tireur s'engage à garantir le Village-lacustre de Gletterens dans l'hypothèse où la responsabilité civile de ce dernier viendrait à être mise en cause dans le cadre de cette activité. Le tireur s'engage dès lors à rembourser tous les frais qui auraient été exposés par le Village-lacustre de Gletterens suite à une action intentée contre lui. Le tireur en charge d'enfants prendra seul la responsabilité des dommages qui pourraient être causés par ses enfants. En signant le tireur reconnaît avoir lu le règlement.

Fait à :, le//Signature :

Localisation

Village lacustre de Gletterens

place du Tilleul 1
case postal 34
1544 Gletterens SUISSE
www.village-lacustre.ch
00 41 (0)76 381 12 23

coordonnés swisstopo : 561.210 / 194.721
coordonnés (GPS) : N46° 54' 13.91" E 6° 55' 46.73"

En train et bus: www.cff.ch

Train jusqu'à *Payerne* ou *Fribourg* puis ligne de Car Postal jusqu'à Gletterens Village, à 15 min à pied du Village lacustre.

En voiture :

Depuis Berne ou Fribourg : *Autoroute A1, sortie 28 "Avenches"*. Tournez à droite en direction St-Aubin, Vallon, Gletterens.

Depuis Lausanne : *Autoroute A1, sortie 27 "Payerne"*, direction Grandcour, Gletterens.

**Attention à ne pas garer les véhicules en dehors des places de parc officielles (risque de dénonciation au préfet)
Adressez-vous au staff pour recevoir plus d'informations ainsi que le macaron.**

